



Pollution par hydrocarbures dans l'Estuaire de la Loire :
des milliers d'oiseaux mazoutés

AU COURS DU WEEK-END,
SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU MAZOUTÉ VIVANT OU MORT

- **S'IL S'AGIT D'UN OISEAU VIVANT**, PLACEZ-LE DANS UN CARTON, PERCÉ DE TROUS, ET CONSERVEZ-LE DANS UNE PIÈCE CHAUFFÉE ET BIEN VENTILÉE, SANS LUI DONNER NI NOURRITURE NI EAU (en prenant soin de manipuler l'oiseau avec des gants et en prenant garde aux projections de pétrole sur la peau et les yeux) et appelez la **LPO Loire-Atlantique au Tel : 02 51 82 02 97**, en indiquant clairement vos nom, prénom, adresse et téléphone complets afin que nous puissions vous rappeler et aller chercher l'oiseau,

- **S'IL S'AGIT D'UN OISEAU MORT**, PLACEZ LE DANS UN SAC POUBELLE (en prenant toujours soin de manipuler l'oiseau avec des gants et en prenant garde aux projections de pétrole sur la peau et les yeux) et **METTEZ LE DANS UNE PIÈCE TRÈS FRAÎCHE** et appelez la **LPO Loire-Atlantique au Tel : 02 51 82 02 97**, en indiquant clairement vos nom, prénom, adresse et téléphone complets afin que nous puissions vous rappeler et aller chercher l'oiseau.

DANS TOUS LES CAS, merci de prévenir la LPO Loire-Atlantique, d'être le plus précis possible sur les coordonnées du site où aller chercher l'oiseau et de bien nous laisser les coordonnées où vous êtes joignables.

LPO Loire-Atlantique
Tel : 02 51 82 02 97

Rappel de la catastrophe :

Dans la nuit du Mercredi 4 au Jeudi 5 Janvier dernier, une collision s'est produite entre deux butaniers au terminal pétrolier de Donges. Une brèche dans l'un d'eux a laissé échapper 30 tonnes de fuel lourd. Malgré les barrages flottants disposés pour endiguer la pollution, cette dernière, d'abord considérée comme relativement limitée par les autorités, a fait d'énormes dégâts sur l'avifaune de l'estuaire de la Loire, notamment sur les vasières de la rive gauche, entre Corsept et Paimboeuf, une zone cruciale où les oiseaux viennent s'alimenter à marée basse.

Les premières estimations :

Au vu des observations et comptages du week-end, la LPO Loire-Atlantique estime que près de la moitié des 32 000 oiseaux hivernant actuellement dans la réserve maritime de l'Estuaire de la Loire a été souillée par les hydrocarbures. Des oies cendrées dont le plumage est devenu marron orangé, des avocettes virant du blanc au noir,... Le tableau est sombre.

Les espèces les plus touchées :

Les Avocettes paient un lourd tribut à ce qu'il faut bien appeler une catastrophe écologique, mais également les Oies, Bécasseaux variables, les anatidés, les Huitriers-pie, les Grands gravelots, les laridés...

Contrairement à la marée noire de l'Erika qui avait rapidement englué de nombreux oiseaux, cette nappe de fuel n'empêche pour le moment pas les oiseaux de pouvoir s'alimenter et se déplacer.

Des sites inaccessibles :

Les vasières n'étant pas accessibles, les oiseaux ne pouvant pas être approchés, ils risquent d'être morts lorsqu'ils seront récupérés. Ce sont ainsi 15 000 oiseaux qui sont menacés de mort à plus ou moins brève échéance.

Pour les oiseaux, commence une lente mais certaine agonie :

Nombreux sont les oiseaux qui tentent de nettoyer leur plumage avec leur bec : ils risquent donc de s'intoxiquer avec les particules d'hydrocarbures ingérées, et de mourir lentement. De plus, la perte progressive de l'étanchéité du plumage (donc de l'isolation thermique) risque fort de les faire succomber à des pathologies pulmonaires.

Des oiseaux mazoutés au-delà de l'estuaire :

En Loire-Atlantique, des oiseaux mazoutés ont été observés sur le Canal de la Martinière, les Vasières de Corsept-Paimboeuf, la Vasière de Méan, les plages de Saint-Nazaire, la Baie de La Baule et les Marais salants de Guérande. Mais les dommages de cette pollution se font également ressentir en dehors de l'Estuaire,

Le 09/01/06

17 Avocettes ont été observées entièrement mazoutées sur la **Réserve Naturelle des Marais de Müllembourg** (île de Noirmoutier, Vendée, une quarantaine de km au sud de l'estuaire), et le **10/01/06, 5 Avocettes mazoutées sur la Lagune de Bouin et la Baie de Bourgneuf**, ainsi qu'une **Mouette rieuse à Tiercé** (Anjou)

Deux hypothèses : soit il s'agit là d'oiseaux souillés en estuaire Loire et redescendus ensuite sur Noirmoutier (les échanges entre ces deux sites existent et sont tout à fait réguliers) ou bien une nappe a peut-être dérivé et se trouve quelque part (en Baie de Bourgneuf ?), échouée sur les vasières qui abritent aussi plusieurs dizaines de milliers de limicoles et anatidés en ce moment. Les premières observations de nos collègues de la LPO Marais Breton confirment la première hypothèse, aucune trace de pollution n'étant actuellement visible en Baie de Bourgneuf.

Le 11/01/06

5 Avocettes mazoutés (dans un groupe de quelques dizaines), sur le Loirs de Champclou à **Olonne-sur-mer**, ainsi qu'une **Mouette rieuse mazoutée** sur les **quais de Donges** et une autre dans un champ, près du bourg de Donges. **20 Avocettes mazoutées** dans les Traicts du Croisic (sur un groupe d'environ 600 individus).

Le 12/01/06

2 Macreuses noires mazoutées, ainsi que **2 Bécasseaux variables** et **2 Grands Gravelots** dans le port de Pornichet. Avec les Macreuses, nous voyons donc apparaître là les premiers oiseaux marins touchés.

Sur la **Réserve Naturelle de Noirmoutier**, **24 Avocettes** mazoutées (sur un groupe de 2 000). Probablement des nouveaux oiseaux pour partie, car il y a moins d'Avocettes "très noires" par rapport au 09/01 et plus d'Avocettes partiellement atteintes. Egalement **2 Goélands argentés** et **1 Mouette rieuse mazoutés**. Et toujours **5 Avocettes mazoutées** (sur un groupe d'une trentaine) à **Olonne**...Egalement **30 Laridés mazoutés** (Goélands cendrés et Mouettes rieuses), sur un groupe de 200, au plan d'eau de **Saint-Viaud**.

Le 13/01/06

A Paimboeuf, sur un groupe de 300 Avocettes, **la totalité sont mazoutées**.

A Méan, **3 Avocettes mazoutées** (sur un groupe de 50), ainsi que **2 Barges à queue noire mazoutées** (sur un groupe de 13), **4 Mouettes rieuses mazoutées** (sur un groupe de 65), ainsi que **quelques Bécasseaux variables**. Présence également d'Oies cendrées et de Sarcelles pour lesquelles il a été difficile d'identifier si elles étaient mazoutées ou non.

A Saint-Brévin, **25 Bécasseaux variables mazoutés** (sur un groupe de 1 500) et **25 Grands Gravelots mazoutés** (sur un groupe de 150).

A Pornichet, les **2 Macreuses noires mazoutées**, et de plus en, plus affaiblies, sont toujours présentes dans le port.

Le Week-end du 14 et 15/01/06

Sur le bras de Pirmil, à Nantes, **2 Mouettes rieuses** mazoutées sur 92 oiseaux en pré-dortoir : 1 presque entièrement noire dessous sur le corps, l'autre avec beaucoup de mazout entre les pattes et les sous-caudales.

Dans le Morbihan, après des **Canards pilets** et **une Avocette** observés le 14/01 sur la Vilaine, à nouveau 2 avocettes mazoutées le 15/01 au Duer en Sarzeau.
Bonjour, Quelques infos sur les suites de la pollution sur Noirmoutier :

En Baie de Bourgneuf : le comptage Wetland a permis de détecter quelques oiseaux mazoutés : **27 avocettes (sur un groupe de 2 400)**, **4 mouettes rieuses**, **3 Goélands cendrés**, **1 Goéland argenté**, **1 Pluvier** et **1 Bécasseau variable**.

Le 16/01/06

Au Port du Bec (côté continent, donc), à marée haute: plus d'une centaine d'**avocettes** sur l'eau dont **3 mazoutées**

A Noirmoutier, des avocettes mazoutées (24 sur un groupe de 1 005 au reposoir de la RNN de Müllembourg, d'autres sur le Gois à marée basse).

Traict de Rostu : 4 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 270)

Le 17/01/06 :

Dans les **marais salants de Guérande**, **3 Avocettes** mazoutées sur 729 individus.

Le Préfet décide **d'interdire la chasse à tir pour l'ensemble des espèces, à titre conservatoire et pour une période de 4 jours (jusqu'au vendredi 20/01/06 inclus)**, sur les deux rives de l'estuaire de la Loire, entre Saint-Nazaire et Cordemais. L'objectif étant de permettre aux oiseaux touchés ou menacés par les nappes d'hydrocarbures de pouvoir rejoindre les zones de refuge indemnes de pollution et non chassées (prairies, marais,...). Le Préfet instaure un suivi des effets de cette mesure temporaire, dont la coordination est confiée à la LPO Loire-Atlantique.

Le 18/01/06 :

A Corsept-Paimboeuf : 47 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 400), **2 Courlis mazoutés** (sur un groupe de 100), **3 Oies cendrées** mazoutées visibles (mais il y en a plus que cela) sur 190 et **20 Pluviers argentés** mazoutés (sur un groupe de 160)

Pointe de l'Imperlay : 2 Bécasseaux variables mazoutés (sur un groupe de 166)

Ile saint-Nicolas (estuaire) : 55 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 240), **au moins 25 Canards souchet mazoutés** (sur un groupe de 190), 2 000 Bécasseaux variables non mazoutés, 100 Pluviers argentés non mazoutés et 80 Canards pilet (d'apparence) non mazoutés.

Ile de la Maréchale :

Non mazoutés : 1 Chevalier guignette, 31 Bécassines des marais, 1 Pluvier doré, 4 Aigrettes garzette.

Mazoutés : **1 Vanneau huppé mazouté** (sur un groupe de 340).

Canal de la Martinière

Non mazoutés : 670 foulques au droit du massereau, 4 Cygnes tuberculés, 6 canards chipeau, 1 Fuligule milouin, 1 Fuligule morillon mâle, 3 Grèbes huppés

Mazoutés : **9 Mouettes rieuses mazoutées** (sur un groupe de 20)

Vasière de Pipy :

Non mazoutés : 116 Tadornes de belon, 23 Courlis cendrés, 1 Pluvier argenté, 1 Goeland brun

Mazoutés : **3 Avocettes** (sur un groupe de 11), au moins **1 mouette rieuse** très mazoutée (sur un groupe de 15, observé au loin), **1 Goeland argenté** mazouté (sur 2), **1 Goeland cendré** mazouté.

!!!! : **Un Guillemot de troïl** sur la Loire, d'apparence pas mazouté, mais peu réactif au passage des bateaux.

Traict de Rostu : 4 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 600)

Le 19/01/06

A Corsept-Paimboeuf :

100 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 600), **5 Tadornes de belon mazoutés** (sur un groupe de 107), **37 Oies cendrées toutes légèrement mazoutées**, **20 Mouettes rieuses mazoutées** (sur un groupe de 120), **1 femelle de canard colvert mazoutée**.

A la Pointe de l'Imperlay :

6 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 44), **5 Canards souchet mazoutés** (sur un groupe de 23), **1 Tadorne de belon mazouté** (sur un groupe de 21), **2 Mouettes rieuses mazoutées** (sur un groupe de 4), **1 Goéland marin mazouté** (sur un groupe de 4), **1 Canard pilet mazouté** (sur un groupe de 4).

Plans d'eau de chasse, du côté de l'Imperlay :

1 Avocette entièrement mazoutée et mal en point, 100 Canards colvert, 2 Hérons cendrés, 2 Chevaliers cul-blanc, et de nombreux laridés en vol vers les dortoirs.

Ile Saint-Nicolas :

65 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 504), **1 Barge à queue noire mazoutée** (sur un groupe de 20), **1 Canard pilet mazouté** (sur un groupe de 41), **1 Mouette rieuse mazoutée** (sur un groupe de 8) et 2 500 Bécasseaux variables trop loin pour visualiser s'ils étaient mazoutés ou non.

Le Carnet : *les mauvaises conditions météo ont rendu impossible la vérification du mazout déposé ou non sur le plumage des oiseaux (saut pour les Mouettes rieuses) : vous ne trouverez donc ci-dessous que les espèces observées*

250 Oies cendrées, 94 Tadornes de belon, 47 Avocettes, 1 Courlis cendré, 2 Aigrettes garzette, **16 Mouettes rieuses mazoutées** (sur un groupe de 26)

Ile de la Maréchale : *les mauvaises conditions météo ont rendu impossible la vérification du mazout déposé ou non sur le plumage des oiseaux : vous ne trouverez donc ci-dessous que les espèces observées*

1 700 Vanneaux huppés, 20 tadornes de belon, 6 Bécassines des marais, 3 Pluviers dorés, 8 Chevaliers gambette, 1 Chevalier combattant

Le 20/01/06 : 11 cadavres mazoutés (10 Bécasseaux variables et 1 Pluvier argenté) ramassés à Donges-Est . Envoi à la presse d'un communiqué conjoint LPO 44 / ONCFS (**cf.ci-dessous**) relatif à l'état de situation des oiseaux touchés dans l'estuaire.

Dans le golfe du Morbihan : un Canard pilet mazouté (sur un groupe de 300, mais observés de très loin). Et des oiseaux indemnes de toute souillure : u groupe de 500 Avocettes, des Courlis, 300 Canards siffleurs, des Bécasseaux variables, Sarcelles d'hiver, Barges à queue noire.

Observation d'une **Avocette fortement mazoutée sur la Baie de l'aiguillon**, partie Charente-Maritime.

Le 21/01/06 :

2 oiseaux mazoutés dans le marais de Mazerolles : une **Mouette rieuse bien touchée** (mais volante) et un **Goéland argenté** qui, lui, ne volait pas.

Traict du Croisic : 5 Avocettes mazoutées (au moins, car groupé vu d'eloin) sur un groupe de 2 000.

Traict de Rostu : 3 Avocettes mazoutées (sur un groupe de 585)

Le 24/01/06 :

Pointe de l'Imperlay :

Mazoutés : **2 Bécasseaux variables** (sur un groupe de 1 920), **1 Pluvier argenté** (sur un groupe de 145), **1 Canard siffleur**,

Non mazoutés : 150 Ibis sacrés, 60 Sarcelles d'hiver, 23 Barges à queue noire, 100 Tadornes de Belon, 53 Courlis cendrés, 32 Canards colvert, 2 Chevaliers cul-blanc, 6 Grands Cormorans, 1 Bernache cravant, 45 Avocettes, 5 Oies cendrées, 55 Canards pilet.

Banc de Bilho : Non mazoutés : 1 000 Laridés sp.

Mindin :

Mazoutés : **2 Bécasseaux variables** (sur 2),

Non mazoutés : 13 Canards colvert, 13 Tadornes de belon, 5 Pluviers argentés, 2 Grands Gravelots

Vasière Corsept-Paimboeuf :

Mazoutés : **5 Avocettes** (sur un groupe de 124), **10 Oies cendrées** (sur un groupe de 302), **1 Mouette rieuse**,

Non mazoutés : 169 Tadornes de Belon, 239 Canards colvert, 22 Canards siffleurs, 30 Canards pilets, 138 Canards souchet, 360 Sarcelles d'hiver, 100 Bécasseaux variables, 118 Courlis cendrés, 2 Barges sp., 3 Bernaches cravant, 1 Pluvier argenté.

Le 25/01/06 : Sur la vasière de Méan, sur un échantillon de 95 Avocettes correctement observées, **15 présentaient encore des traces de mazout**, allant de quelques tâches à un ventre brun délavé pour les 3 ou 4 oiseaux les plus souillés.

Encore une **vingtaine d'Avocettes mazoutées** sur la Réserve Naturelle de Noirmoutier.

Remarque : Il est demandé aux observateurs de porter une attention particulière à la lecture des bagues qui pourraient éventuellement porter les oiseaux mazoutés, et de tout faire pour les lire le cas échéant : ceci permettant d'obtenir de précieuses informations sur les taux de survie des oiseaux.

Les communiqués :

Après les déclarations rassurantes des autorités, la LPO Loire-Atlantique fut la première à alerter l'opinion publique sur l'étendue réelle des dégâts. Une conférence de presse a ainsi été organisée sur site dès le dimanche 8 janvier, puis une seconde le lundi 9 janvier et une plus récente, le mardi 10 janvier. De nouveaux reportages ont été réalisés le week-end du 14 et 15 Janvier 2006, à l'occasion du Wetland International.

La véritable teneur de cette catastrophe a ainsi largement été reprise sur les antennes des télévisions régionales (France 3, M6, TV Breizh) et nationales (TF1, France 2, I TV) sur les ondes des radios locales et dans les colonnes des quotidiens régionaux (Ouest-France, Presse-Océan) et nationaux (Libération,...).

Par le biais d'un Communiqué de Presse commun en date du 15/01, les associations Bretagne Vivante-SEPNB et LPO Loire-Atlantique, ont rappelé que la pollution avait touché « **...une zone d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau** » et que « **...les prospections faites par les observateurs bénévoles des associations et les agents de l'ONCFS n'incitent pas à partager l'optimisme officiel : c'est plus de la moitié des oiseaux hivernants dans l'estuaire (avocettes, bécasseaux, oies, canards, mouettes, goélands,...) qui sont affectés par la pollution et risquent d'aller mourir dans des sites inaccessibles** ».

Devant cette situation la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante-SEPNB « **...déplorent que la prise en compte du vivant ait été absente des préoccupations de la cellule de crise** ». et « **...demandent à ce qu'un suivi des effets de la pollution sur les organismes vivants, dont les oiseaux, soit organisé et maintenu tout le temps** ».

nécessaire à la bonne connaissance de ceux-ci ». De plus, les associations demandent à ce que des mesures soient « ***...prises pour suspendre la chasse dans les milieux connexes afin d'éviter d'accroître la concentration des oiseaux dans la zone polluée*** ».

Enfin, Bretagne Vivante-SEPNB et la LPO Loire-Atlantique «***...soulignent que nous restons toujours à la merci de pollutions graves, même avec de petites quantités de polluants, et que nous avons besoin de maintenir en permanence des moyens d'intervention notamment en matière de soins aux oiseaux*** ».



**COMMUNIQUE DE PRESSE
de la LPO Loire-Atlantique (LPO 44)
et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**

**Un premier bilan du suivi des oiseaux souillés
par la pollution par hydrocarbures dans l'Estuaire de la Loire**

Le 20 JANVIER 2006

Rappel de la situation :

Dans la nuit du Mercredi 4 au Jeudi 5 Janvier se produisait, au terminal pétrolier de Donges, une collision entre deux butaniers. Une brèche dans le Happy Bride laissait alors échapper 30 tonnes de fuel de propulsion. Une cellule de crise, conduite par la Préfecture, était alors mise en place, la pollution étant suffisamment importante et étendue pour qu'on suspecte un impact plus large et différé sur les milieux et les oiseaux.

La mise en place d'un suivi :

Afin d'établir une connaissance quantitative et qualitative de ces phénomènes et de fournir des éléments d'appréciation et de décision au Préfet, la Diren Pays de la Loire a confié, pour une durée de deux mois, une mission de suivi et de coordination à la LPO Loire-Atlantique, en collaboration avec l'ONCFS, la LPO Marais Breton (pour la Baie de Bourgneuf) et la Réserve Naturelle des marais de Müllembourg (Ile de Noirmoutier), ainsi que Bretagne Vivante-SEPNB (dans le Golfe du Morbihan), les associations et Fédérations de chasseurs.

Les objectifs sont de centraliser et synthétiser les données ornithologiques pour estimer l'impact de la pollution sur les oiseaux, ainsi que de localiser, identifier, dénombrer, décrire l'état de santé, voire collecter les oiseaux touchés, affaiblis ou morts. Le suivi ornithologique global des oiseaux touchés en Loire-Atlantique se concentrant plus spécifiquement dans la zone la plus touchées de l'estuaire de la Loire (secteur Cordemais - Saint-Nazaire), avec une prospection visuelle des vasières, des laisses de marée dans l'estuaire et sur le littoral.

L'arrêt de la chasse :

Le 17/01, à titre conservatoire sur l'estuaire de la Loire, le Préfet a décidé de suspendre la chasse à tir pour une durée limitée de 4 jours (jusqu'au vendredi 20 janvier inclus), sur les deux rives de l'estuaire de la Loire, entre Saint-Nazaire et Cordemais. L'objectif était de permettre aux oiseaux touchés ou menacés par les nappes d'hydrocarbures de pouvoir rejoindre les zones de refuge indemnes de pollution et non chassées (prairies, marais,...). La LPO 44 avait également pour mission d'étudier l'influence, sur les oiseaux, de ces secteurs interdits temporairement à la chasse.

Les premiers résultats :

Dans l'attente de récupérer (en cours) le résultat du comptage Wetland International -Oiseaux d'eau du week-end dernier pour les trois départements (Vendée, Loire-Atlantique et Morbihan), trois premières sorties ont été effectuées cette semaine par la LPO Loire-Atlantique et l'ONCFS, les conclusions suivantes peuvent être tirées.

1 – Constat d'une dispersion des oiseaux mazoutés vers les sites du Morbihan (Duer / Sarzeau et estuaire de la Vilaine) et de Vendée (Baie de Bourgneuf, Noirmoutier et Olonne sur mer).

Parmi les espèces les plus touchées, on retrouve les Avocettes, les Tadornes de Belon, mais d'autres espèces ont également été souillées : Pluviers argentés, Oies cendrées, Bécasseaux et Mouettes, Courlis cendrés, Gravelots... dans des proportions difficiles à déterminer pour les observateurs, ce qui est à mettre en parallèle avec la difficulté de repérer les salissures sur certains oiseaux, au plumage plus foncé que celui des Avocettes. A noter que des cas d'anatidés souillés ont aussi été relevés (Canard pilet, Canard souchet et Canard colvert).

Cette semaine, 15 % de certaines espèces d'oiseaux actuellement dans l'estuaire sont souillés (Avocettes et Tadornes essentiellement), alors que les 3 et 4^{ème} jour suivant la collision, les agents de l'ONCFS et les membres de la LPO avaient observé que 80 à 50 % de ces mêmes espèces d'oiseaux étaient souillés.

Cette évolution s'explique très aisément par les échanges et mouvements d'oiseaux entre les divers sites d'hivernage de l'ouest (Noirmoutier, Baie de Bourgneuf, Golfe du Morbihan et Estuaire de la Loire). Ainsi, ont été observés des oiseaux mazoutés dans ces différents sites, ce qui montre que les oiseaux ne stationnent pas tout l'hiver au même endroit, mais se répartissent sur les différents sites.

Entre autre, le constat d'un turn-over important dans les degrés de mazoutage est établi, qui permet d'affirmer que les individus n'étaient pas les mêmes (par exemple, sur Noirmoutier, on ne voit actuellement plus d'Avocettes entièrement noires, comme ce fut le cas le 09/01). De plus, les premiers mouvements migratoires amènent un apport d'oiseaux non touchés sur l'estuaire, et font donc notablement diminuer les pourcentages observés en début de pollution.

Rien d'étonnant, donc, à ce que 2 semaines après le début de la pollution, on n'observe aucun cadavre dans l'estuaire et que les chiffres d'oiseaux mazoutés soit lui aussi en baisse. Il est en effet très difficile de chercher des cadavres d'oiseaux recouverts de roseaux, dissimulés dans les laisses de mer ou qui sont allés s'isoler dans des roselières inaccessibles.

2 – Pas de grosse mortalité constatée pour le moment.

Il n'est, pour le moment, pas constaté de mortalité importante d'oiseaux, mais la découverte hier (19/01/06) d'une dizaine de cadavres mazoutés sur la vasière de Donges-est (10 Bécasseaux variables et un Pluvier argenté) relativise ce constat et amène à une certaine vigilance dans les tous prochains jours. Mais de manière globale, nous pouvons donc en déduire que la résistance des Limicoles (famille d'oiseaux la plus touchée en apparence sur l'estuaire) à ce type de pollution par hydrocarbures, semble être supérieure à celle des alcidés et oiseaux de mer (les plus touchés par le naufrage de l'Erika).

3 – Les effets de l'arrêt de la chasse

L'arrêt de la chasse sur une durée de 4 jours n'a pas entraîné de gros report des populations d'oiseaux sur les zones non chassées, mais les zones concernées sont de toute façon peu chassées habituellement : il y a eu peu de réaction de la part des oiseaux.

4 – Nouveaux dépôts de mazout

Apparemment, un nouveau dépôt de fioul s'est produit hier (19/01), puisque l'on constate de nouvelles souillures sur la végétation et les galets aux environs de la pointe de l'Imperlay : il faut

Mise à jour : 26 Janvier 2006, 12h00

donc de nouveau s'attendre à ce qu'une certaine remobilisation des plaques de mazout se produise dans les prochains jours.

5 – Informations

Toute personne ayant des informations à fournir, à base d'observations, est priée de contacter la LPO 44 au 02 51 82 02 97 ou par mel : loire-atlantique@lpo.fr

Renseignements et Informations

LPO Loire-Atlantique, Tel : 02 51 82 02 97

Mel : loire-atlantique@lpo.fr ; Site web : <http://loire-atlantique.lpo.fr>